



Quelques conseils pratiques post-recensements

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous faire recenser à la mairie de votre domicile ! Voici quelques conseils à suivre pour faciliter la suite de votre parcours de citoyenneté.

Votre convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté interviendra 10 à 12 mois après le recensement s'il a bien été effectué à 16 ans.

Si vous ne portez pas le même nom que vos parents, vous devez mettre votre propre nom et prénom sur la boîte aux lettres.

Enfin vous devez impérativement faire part au Centre du Service National de Varces de tout changement d'adresse (voir coordonnées ci-dessous) même si un suivi de courrier a été établi par les services postaux.

Nous restons à votre disposition pour tous problèmes ou questions.

Adresse postale : BP 08, 38761 VARCES CEDEX

Adresse géographique : Quartier de REYNIES, RD1075, 38760 VARCES

Tél : 04 56 85 74 00

<http://www.defense.gouv.fr> - csn-varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Sur l'application « la JDC sur mon mobile »

